

R. V. N° I93/LD
Affaire Mutabaruka
R.M.P.

Ruanda-Urundi
Procès-verbal de saisie.



L'an mil neuf cent cinquante huit, le 14 pour du mois d'avril
Nous ~~de territoire~~ De Zutter, Luc, R. (~~Officier du Ministère Public~~)
(Officier de Police Judiciaire)
à compétence générale à Kibungu, verbalisant dans
l'affaire à charge de Mutabaruka
Nous trouvant à Kibungu, certifions avoir procédé ce jour à la saisie
des objets suivants, entre les mains du nommé Mutabaruka

I canif

Nous avons présenté ces objets au détenteur qui les a reconnus et paraphés; après
quoi nous avons, avec le détenteur, marqué ces objets de la manière
suivante :

L'objet saisi est - ~~soit~~ inscrit au R.O.S. sous le n° 212

Le détenteur:

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.

L'Officier de Police Judiciaire,

Dont acte

L'Officier du Ministère Public,